

# CONSEIL MUNICIPAL

## du Lundi 1er Février 2021

**Présents** : Mesdames ETIEVANT HUARD Christiane, SEIBEL Maïté, TAIN Monique et VERDEL Géraldine et Messieurs BILLET Jérôme, CHOULOT Alain, DECHAUME José, GUINCHARD Gérald, MICHELET Dominique, PROST Michel et VINCENT Jérôme

**Secrétaire de séance** : Christiane ETIEVANT HUARD

### **Validation du compte rendu du 7 décembre 2020**

Le compte rendu du conseil municipal du 7 décembre est approuvé à l'unanimité.

### **Choix de procédure pour la vente du presbytère**

Maître CERRI Valérie à Poligny a été contacté et a proposé deux procédures pour la vente du presbytère.

La solution retenue à l'unanimité est la suivante :

- Mandat exclusif de 3 mois, renouvelable, dont les honoraires de négociation de 5% TTC sont prélevés sur le prix de vente. Ils couvrent le montage du dossier de mise en vente, la publicité (journaux...), la recherche d'acquéreur, l'organisation des visites et la négociation. Le choix de l'acquéreur reste dans tous les cas acquis aux vendeurs. Pour la mise en vente les diagnostics obligatoires devront être réalisés. (DPE-AMIANTE-PLOMB-ELECTRICITE).

Le conseil municipal fixe à l'unanimité un prix minimal de l'immeuble du presbytère à 190 000 € (parcelle AH 85).

### **Proposition d'achat parcelle AI n°70**

Dans le cadre d'un projet d'aménagement au centre du village et suite à plusieurs entretiens avec la famille MILLOUX, le conseil municipal avait proposé un prix de 25 € du m<sup>2</sup> pour la parcelle AI n°70 d'une superficie de 164 m<sup>2</sup>, auxquels s'ajouteront les frais de notaire.

Le conseil municipal autorise le maire à signer avec le notaire Bosc tout document afférent à ce dossier.

### **Projet Aménagement futur centre du village**

Pour préparer ce projet, 3 architectes ont été contactés. A ce jour, 2 ont répondu. Nous attendons d'avoir les 3 propositions pour se prononcer et avancer sur ce dossier.

### **Autorisation de paiement des factures d'investissement**

Le Conseil Municipal autorise le Maire pour engager les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des dépenses inscrites au budget 2020.

### Achats de petits matériels (aspirateurs, rétro-projecteur, écran)

Le conseil valide à l'unanimité le remplacement de l'aspirateur destiné aux écoles. Sur les 3 propositions, c'est le devis de l'aspirateur NILFIS, au prix de 416,58 € TTC qui est retenu auprès de la société Extra.

Projet d'achat d'un rétro-projecteur pour la Mairie.

Le Conseil Municipal valide un budget de 300 € TTC pour l'appareil et l'écran.

### Écoles / Bâtiment Enfance

Mme TRICOTET (inspectrice académique) nous a informé lors d'une réunion auprès des élus du RPI que les 4 classes étaient maintenues pour la rentrée 2021-2022.

### Points travaux en cours bâtiment école

La charpente et la toiture réalisés par l'entreprise MYOTTE – NOUVEAU sont terminées.

Les travaux de menuiserie réalisés par l'entreprise GENEVRIER sont en cours ainsi que l'électricité (MACLE). Toutefois, nous avons constaté quelques dégradations commises par l'entreprise GENEVRIER sur le mur du portail de l'entrée et la rampe PMR. Des négociations sont en cours avec le maître d'œuvre REICHARDT ET FERREUX pour régler ses problèmes.

### Travaux Périscolaire – étage école

Suite à la consultation des cabinets d'architecte par la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura porteuse du projet, 3 esquisses distinctes ont été présentées. La solution souhaitée serait la proposition n° 1 intégrant un ascenseur en extérieur. Une réunion préparatoire sera prochainement tenue pour déterminer la chronologie du projet.

### Voirie

Le conseil municipal prend connaissance du cahier des charges rédigé par l'entreprise Strada : pour les secteurs Chemin de Bougeon, Ruelle à Sous Mont, Chemin de l'Eglise et Chemin de la Grange l'Etang.

Ce document servira à la consultation des entreprises.

### Modification statuts de la CCAPS

Le conseil municipal donne son accord à la modification des statuts de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura par changement d'adresse du siège social.

### Informations et Questions diverses

#### – Décorations de Noël

Un budget sera dédié au renouvellement des illuminations du village pour 2021.

### Prochain Conseil Municipal :

Le lundi 8 mars 2021

Le conseil est levé à : 21 H 30

